

INFORMATIONS LOCALES

ANIMATIONS LOCALES

LA FETE INTERCOMMUNALE DE LA HAUTE VALLEE DE L'OULE



21 juillet : Montmorin - 4 ème édition

L'idée d'une fête intercommunale dans la Vallée a vu le jour en 1999 avec la première édition à Montmorin.

Aujourd'hui, quatre ans après et encouragés par le succès croissant de cette manifestation les bénévoles répondent toujours présents à l'appel. Hasard du calendrier la date choisie cette année, le 21 juillet, est aussi celle de la fête nationale belge, ce qui a amené tout naturellement les organisateurs à choisir le thème de l'Europe pour cette 4 ème édition.

Voici un aperçu du programme que les membres du C.A.C.T. ont mis au point au cours de récentes réunions :

dés 9 h :

- *Vide grenier.* L'expérience de Bruis ayant été très encourageante, l'idée est reconduite cette année encore. Les personnes envisageant de tenir un stand pourront prendre contact avec Cathy à la bibliothèque (04 92 66 04 39) dès le début du mois de juillet. Les membres de l'association tiendront également un stand et recherchent dès maintenant toutes sortes d'objets susceptibles d'intéresser le public. (voir annonce en dernière page).

- *Divers stands :* produits locaux, produits de fabrication artisanale. Les artisans de la Vallée de l'Oule (Basse et Haute) sont vivement invités à exposer. *Renseignements au :* 04 92 66 04 39

6

11 h 30 :



L'apéritif sera servi autour du four à pain.

13 h :

le repas champêtre sera servi sous les noyers de M. Bégou et dans le parc de M. et Mme Magnetti. Il faut s'attendre à une affluence de 200 personnes environ.

Au menu : salade composée à base de lentilles, agneau cuit dans le four à pain de Montmorin, gratin dauphinois, fromage, dessert, au prix de 12 € (5 € pour les enfants jusqu'à 10 ans), café non compris, le tout accompagné de pain aux noix, olives ou lardons, cuit dans le four communal par le boulanger de Cornillon M. Polo Valès qui nous a déjà tant régales l'année dernière.

15 h :

- concours de pétanque en doublettes formées. 185 € de prix, les inscriptions se feront soit à la caisse repas, soit à partir de 14 h,
- jeu de massacre pour les enfants,
- concours du filet garni.

Vers 16 h 30

Parade des majorettes Funkies de Dignes.

Rendez-vous le 21 juillet !!!

CONCOURS DEPARTEMENTAL DE PETANQUE



La boule du pas des ondes organise un concours départemental de pétanque le 25 mai à Ste-Marie : doublettes mêlées, le tirage aura lieu à 14 h 30, prix : 80 €.

INFORMATIONS LOCALES

FETE DES ECOLES

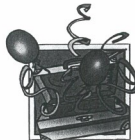


Dans le cadre du regroupement pédagogique qui couvre les trois communes de L'Epine, Ribeyret et Montmorin, la fête des écoles sera cette année organisée à Montmorin le 8 juin à proximité du réfectoire.

Programme de la journée :

Aux alentours de 11 h 30 : apéritif pour petits et grands,
viendra ensuite le repas : comme de coutume, les talents culinaires des papas et des mamans seront sollicités pour la confection de quiches, tartes, tourtes, saucisses sur le grill, frites blondes et dorées etc... qui seront vendues au profit du regroupement. (Bien entendu, pour ceux qui le désirent, il n'est pas exclu d'apporter son pique-nique),

aux environs de 15 h :



Courses en sac, jeux collectifs, etc...

Pêche à la ligne,
Jeu du klaxon,
Jeux d'adresse,
Maquillage et déguisements,
Peinture (fresques murales réalisées par les enfants),
Jeux de la boîte à boutons (le gagnant remportera un magnifique jambon),
Lâcher de ballons.

CINEMA A LA MOTTE CHALANCON



La prochaine séance aura lieu à la Motte le vendredi 31 mai à 20 h 30.

Une comédie française à l'affiche ce mois-ci :

LE BOULET

Réalisateurs : Alain Berberian et Frédéric Forestier
Producteur : Thomas Langman
Scénario de : Thomas Langman et Matt Alexander.
Castig : Gérard Lanvin, Benoît Poelvoorde, José Garcia ...

L'histoire :

En prison, un truand demande à un maton de lui faire son loto. Contre toute attente il gagne, mais le ticket gagnant c'est la femme du gardien qui l'a et... elle vient de partir pour l'Afrique. Pour l'un comme pour l'autre, une seule solution : l'évasion ! Le caïd et le maton s'enfuient, direction Bamako pour récupérer le billet égaré. Le voyage s'annonce chaud et mouvementé pour ce tandem réjouissant de frères ennemis.
"... Si l'alchimie du trio découle d'une évidente complicité, il est bon de souligner qu'elle est également due au talent tout terrain des comparses, acteurs avant d'être drôles. Pas besoin de s'étaler sur les qualités spécifiques de chacun : on les connaît, et dans le cas contraire, Le Boulet en offre une riche palette ..."

Christophe Carrière

7

INFORMATIONS LOCALES

FERMETURE MELI

Au Prieuré, à Bruis.
Tél/Fax : 04 92 66 04 54
Port : 06 80 03 53 10

Registre du Commerce : en cours

VENTE ET POSE DE STORES BANNE -
BACHE - VOILETS ROULANTS - PVC -
ALU - METAL - (manuels et motorisés) -
MOUSTIQUAIRES - PROTECTIONS
POUR PISCINES - PANEAUX PUB -
STANDS



Et

DEPANNAGE MULTISERVICE
(plomberie, électricité, pose de carrelage
etc...etc...)

CARNET ROSE

Comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, c'est avec un petit retard que nous vous annonçons la naissance d'un petit Romain au foyer de Stéphanie Mennel et Cyril Caix. Romain est né à Grenoble le 12 février à 11 h 33 (pour être précis...) et pesait 3 kg 730. Toutes nos félicitations aux parents sans oublier les grand-parents, Jocelyne et Pascal Mennel, de Ste-Marie.



BIENVENU

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous signalons dans cette rubrique l'arrivée de nouveaux habitants qui ont choisi nos belles montagnes pour, comme on dit : "se poser quelque part".

Depuis le début de l'année, c'est le village de Ste-Marie qui voit sa population augmenter avec la venue de deux familles :

Alain et Thérèse Molino sont arrivés de Velleron (Vaucluse) en novembre 2001, Nadine et André Parcy habitaient à Valréas avant de tomber amoureux de la Vallée où ils se sont définitivement installés le 24 mars 2002.

Signalons enfin le retour à Bruis de Nathalie et Mohamed Alnuma et de leurs deux enfants Hyacine (4 ans, en maternelle à Ribeyret) et Sarah (10 ans inscrite au cycle 3 de l'école de Montmorin).

INFORMATIONS LOCALES

BIBLIOTHEQUE



VIDEO

Douze nouvelles cassettes vidéo dont voici la liste sont disponibles à la bibliothèque depuis le 17 mai.

ADULTES

**LE FABULEUX DESTIN D'AMELIE
POULENC**
de Jean-Pierre Jeunet
FISH AND SHIPS
de Damien O' Donnell
LES HAUTS DE HURLEVANT
de Luis Bunuel
LE DEMENAGEMENT
d'Olivier Doran
LE MAITRE DE GUERRE
de Clint Eastwood
MEN IN BLACK
de Barry Sonnenfeld

ENFANTS

LAUREL ET HARDY
de James Parrott
**LUCKY LUKE : LA VILLE FANTÔME / LE
JUGE**
de Morris
BOUCLE D'OR ET LES TROIS OURS
de Dominique Dimey
BARBE ROUGE (vol 2)
d'après Jean-Michel Charlier
et Victor Hubinon
AVENTURES FANTASTIQUES
de Karel Zeman (d'après Jules Verne)
MON AMI LE LYNX
de Raimo O Niemi

Si la reconstruction du village de Pommerol par le Docteur Paul Vuillard a fait l'objet depuis son arrivée dans les années 70 de nombreux articles de presse et passages à l'antenne (le dernier en date remonte au 19 avril, sur Antenne 2 où on y voit cet incorrigible bâtisseur s'attaquer seul et **bénévolement** à la restauration du Fort du Langoustier sur l'île de Porquerolles), on sait moins en revanche que ce joli village et son défenseur invétéré sont également connus dans un domaine où on ne les attendait pas puisque ce sont les héros d'un album de Bande Dessinée, le 28^{ème} de la série Le Scrameustache.



Parmi les livres qui nous sont régulièrement confiés par la BDP de Gap, et actuellement en dépôt à la bibliothèque de Bruis, en voici donc un qui devrait retenir l'attention des lecteurs de la Vallée de l'Oule.

Son titre : *les petits gris*
ses auteurs : *Gos et Walt*.
Signe particulier : *l'histoire se passe à Pommerol. On y reconnaît, parmi les personnages principaux, le Docteur Paul Vuillard qui, bien malgré lui se retrouve au centre d'une mission pour le moins singulière : ranimer Lila, Princesse du peuple légendaire des Atlantes que se disputent deux bandes d'extra terrestres échouées sur le site extra-ordinaire de Pommerol.*

LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 AVRIL 2002

Conseillers communautaires présents :

Gérard TENOUX, Eveline AUBERT, Jean-Louis CORREARD, Antoine BULETE, Paul ROLAND, Stéphane TENOUX, Jean-Marie LAUGIER, Claudette BROISE, André AUBEPART.

Au cours de cette réunion les conseillers ont voté à l'unanimité le compte administratif et le budget pour l'année 2002.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2002

Conseillers communautaires présents :

Gérard TENOUX, Antoine BULETE, Jean-Marie LAUGIER, Stéphane TENOUX, Jean-Louis CORREARD, Claudette BROISE, André AUBEPART, Eveline AUBERT, Paul ROLLAND.

Cours de natation à la Germanette pour les enfants de la Vallée :



Dans le cadre d'un partenariat avec l'Education Nationale, la Communauté de Communes du Serrois (CCS) organise, sur la base de loisir de la Germanette, des cours de natation qui seront dispensés aux élèves des écoles primaires et 6ème des trois structures intercommunales : CCS, CCVO et Communauté de Communes Interdépartementale des Baronnies.

L'opération (financée en partie par le service des sports du Conseil Général) concerne pour la Vallée de l'Oule 12 enfants en primaire et 2 collégiens. Proportionnellement à ce nombre d'enfants, il nous est demandée une participation qui ne dépassera pas 140 €, correspondant à l'achat de matériel et au recrutement d'un maître nageur. Après avoir pris connaissance de ces éléments, les conseillers valident la participation financière de la CCVO à cette opération.

Projet éolien :

Les conseillers décident de retenir le devis de Forclum Ingénierie pour la campagne de mesure des vents, celui-ci étant de loin le plus complet parmi les trois reçus après la consultation. La prestation de Forclum comprend en effet (outre l'installation du mât de mesure, la collecte des données, et l'étude du potentiel éolien) un volet information auprès du public ainsi que la défense du projet auprès des financeurs.

La première réunion publique aura lieu le 29 mai prochain. Ce sera l'occasion pour les habitants de la Vallée de l'Oule de prendre connaissance de l'état d'avancement du projet ainsi que de tous les éléments qui le composent afin de s'acheminer vers un débat ouvert et constructif dans l'intérêt de toutes les parties concernées.

Par ailleurs, les 3 conseils municipaux de Bruis, Montmorin et Ste-Marie se sont réunis le mardi 7 mai dans la salle du réfectoire de Montmorin. Cette rencontre était nécessaire afin que tous les élus de la Vallée soit très précisément informés de la progression récente du projet éolien.

Concernant le raccordement au réseau, la CCVO est toujours en attente d'une réponse chiffrée pour un raccordement d'une puissance de 6 MW côté Hautes Alpes. Un raccordement par la Drôme serait techniquement et financièrement possible mais aurait l'inconvénient de soulever une contradiction puisque les habitants de la Vallée ne seraient pas utilisateurs de cette électricité verte produite sur leur territoire.

4

PATRIMOINE

L'ARGOT DE MONTMORIN

(suite : voir Fil de l'Oule n° 22)

Esparliants : yeux
Engulémé : bouche
Pouchues : dents
Ouventas : oreilles
Prima : barbe
Arrapandas : mains
Moi : ventre
Primoudélas : jambes
Pachiflas : souliers
Voulanta : veste
Galoubet : chapeau
Limousa : chemise
Bridou, faraut : riche
Oste : pauvre
Chantanda : église
Galoustier : curé
Brillant : soleil
Borna : nuit
Escléiret : jour
Longea : semaine
Lura : lundi
Mara : mardi
Méra : mercredi
Jora : jeudi
Véra : vendredi
Sara : samedi
Mécha : dimanche
(Cette dénomination des jours de la semaine n'est pas seulement particulière à l'argot de Montmorin, mais elle est encore bien connue dans le canton de Ribiers et principalement à Salérans).

Grépi : camarade
Glaviaire : moissonneur
Carlanciare : poids
Cara : livre (demi kilo)
Brantet : quintal
Berularella : charrette
Grand-mata : ville
Terris : village
Bassuc : maire de la commune
Passiflairé : cordonnier
Davi : gendarme
Pesanda : Terre
Grivet : soldats
Tournanta : clef
Arpéou : liard
Pétaréous : cerises
Lampiant : lumière
Ieras : moi
Foundar : travailler
Canfi : rien
Cédar : dire
Estivillar : chanter
Lou grépi voout canfi foundar : le camarade ne veut rien faire
Abiar : donner un coup
Bourdourar : lier
Barbetas : gerbes
Basquiane : deux moissonneurs
Bourdouria : lieuse
Abiale un runflé sus la tourella : donne-lui un coup de bâton sur la tête.
Anen torsé : allons manger
Véné chimar un estec : viens boire un coup
Entrévé : regarde
Grouvas : noix

9

PATRIMOINE

LE PETIT ÂNE GRIS REVIENT DANS LA VALLEE DE L'OULE

Après les lamas de Montclus, introduits au "Petit Terrus" par Antoine et Bernadette Segrétaïn en 1994, ce sont aujourd'hui des ânes qui ont fait leur apparition - il serait d'ailleurs plus juste de parler de réapparition - dans la Vallée de l'Oule. Plus exactement de la commune de Montmorin, à la plus grande satisfaction des touristes de passage armés d'appareil photo ou autres caméras, mais aussi des villageois, tous ravis de ce nouveau paysage pictural qui s'offre à leurs yeux. C'est en effet avec un plaisir unanime qu'ils peuvent désormais admirer au détour du village et comme semblant le protéger un troupeau d'une dizaine de ces ongulés de la famille des équidés au pelage gris ou noir suivant les races, et cela grâce à l'initiative heureuse et inattendue d'un couple de jeunes agriculteurs : Chantal et Didier Reymond.

Mais si ces nouveaux venus s'intègrent si bien dans le paysage c'est peut-être aussi parce que leur arrivée renoue avec une tradition très ancienne issue d'un temps où, bien avant que les chevaux ne soient remplacés par des tracteurs de plus en plus puissants, les ânes déjà étaient utilisés pour de multiples travaux dans les vallons rocaillieux et abruptes de la Vallée de l'Oule.



Car si, comme le dit la chanson de Montmorin écrite en 1910 par Frédéric Girousse : "les gens du pied de ville ne sont jamais pressés", il faut avoir arpenté les rues de ce village pour comprendre cette lenteur qui n'est qu'apparente et qui cache bien des efforts autrefois épargnés aux paysans par ces mammifères à la réputation parfois injustement péjorative.

Écoutez cette histoire que l'on m'a racontée...

Certains anciens (Paul Bompar et Désiré Goubert) mentionnent même l'existence d'une foire aux ânes qui se serait tenue autrefois à Beuis le 14 août, date de l'actuelle fête solive et qui en resterait donc la trace indélébile. Paul nous explique que cette foire était célèbre dans la région et bien au delà puisque de très loin (Poitou) des ânes conduits par leurs maîtres convergeaient des semaines durant jusqu'à Beuis où ils étaient mis en concurrence pour être vendus, achetés ou traqués.

Aucun document authentique n'a pour l'instant permis de vérifier cette information qu'il faut donc prendre avec une infinie précaution.

Toutefois, certains détails rapportés autrefois par le grand-Père de Paul sur cette foire sont plus que troublants et

10

LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

- Ministère de la défense : Armée de terre, de l'Air et gendarmerie : approbation sous réserve que le projet soit inscrit sur la documentation aéronautique. Les éoliennes dépassant une hauteur totale de 50 mètres devront être équipées d'un balisage diurne et nocturne.
- SDA (Service Départemental de l'Architecture) : aucune contrainte particulière.
- EDF : l'étude exploratoire de raccordement pour une puissance de 12 MW en deux tranches de 6 MW est toujours en cours. La capacité du Réseau de Transport d'Énergie demeurant un des points critiques du projet, l'entreprise EDF sera sollicitée pour un partenariat qui permettrait d'améliorer le réseau au bénéfice de tous (usagers, CCVO, EDF). Rappels en effet qu'une fois produite, l'électricité devra être acheminée vers un poste source. Or, le réseau actuel n'est pas prévu pour supporter une telle puissance.

Le PLE (Plan Local de l'Énergie)

Rappels très brièvement pour les personnes récemment abonnées au journal que la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule s'apprête à signer une convention avec l'ADEME et le Conseil Régional qui lui permettra de s'engager dans un PLE sur 3 ans. La convention annuelle prévoit pour 2002 trois orientations :

- l'énergie éolienne
- La maîtrise des besoins énergétiques sur le patrimoine communal
- le développement des autres énergies renouvelables : le bois.

Le coût total de l'opération pour 2002 est le suivant : 25 561 € dont :

- chargée de projet : 19 836 €
- Secrétariat : 4 200 €
- Déplacements : 1 525 €.

Le plan de financement est le suivant :

- Europe : 50 %, soit 12 781 € (le dossier sera voté définitivement le 28 juin prochain)
- Région : 15 %, soit 3 834 € (validé le 15 mars 2002)
- ADEME : 15 %, soit 3 834 € (validé le 25 février 2002)
- CCVO : 20 %, soit 5 112 €.

Le coût de l'opération et le plan de financement peuvent être renégociés chaque année jusqu'à échéance du PLE.

Sur cette opération, un complément de financement sera demandé à la CADEA (Commissariat à l'Aménagement et au Développement Économique des Alpes), dossier en cours.

L'étude du potentiel éolien (campagne de mesure des vents)

Le coût total de l'opération est de 55 400 € pour :

- la pose du mât de mesure des vents et extraction des données (la mise en place du mât nécessite l'autorisation de la DDE),
- L'évaluation du potentiel éolien (à partir des données recueillies),
- l'analyse de la rentabilité économique du projet.

Le plan de financement est le suivant :

- Europe : 50 %, soit 27 700 € (dossier en cours d'instruction)
- Région : 15 %, soit 8 310 € (idem)
- ADEME : 15 %, soit 8 310 € (idem)
- CCVO : 20 %, soit 11 080 €



Depuis le 15 avril, le suivi du projet éolien est définitivement assuré par Nathalie ALNUMA, à qui nous souhaitons beaucoup de courage compte tenu de l'ampleur de la tâche.

3

LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MARS 2002

Conseillers communautaires présents :
Gérard TENOUX, Antoine BULETE, Jean-Marie LAUGIER, Stéphane TENOUX, Jean-Louis CORREARD, Claudette BROISE, André AUBEPART, Eveline AUBERT.

Conseillers communautaires absents :
Paul ROLLAND.

Matériel bureautique :

Le photocopieur actuel étant devenu obsolète et ne répondant plus aux besoins, les conseillers donnent leur accord pour qu'un investissement soit affecté à l'achat d'un matériel plus adéquat. Une première demande de subvention à hauteur de 60 % sera donc formulée auprès de la Préfecture au titre de la DGE (Dotation Globale d'Equipement), en prévision de l'achat d'un photocopieur et d'un vidéo-projecteur. Des devis ont été demandés à plusieurs entreprises (M. Piccardi de La Motte Chalancon, Entreprise Gestetner). Le choix définitif interviendra au cours d'une prochaine réunion et après réceptions de toutes les propositions de prix. Des financements supplémentaires seront recherchés afin que la part restant à la charge de la CCVO ne dépasse pas 20 %.

LE POINT SUR LE PROJET EOLIEN

L'accessibilité : le Président rend compte de la visite des routes D 26 et D 994 qu'il a effectuée le 20 mars dernier en présence de M. Lecoq (représentant de Jeumont S.A., constructeur d'éoliennes), M. Roy, Vice-Président du Conseil Général et chargé des routes, M. Moutet ainsi que le chauffeur d'une société d'Arles spécialisée dans les convois larges. A l'issue de cette rencontre, l'itinéraire retenu par le trans-

porteur étant : Bollène, Nyons, Rémuzat, La Charce, des difficultés restent prévisibles au niveau :

- du tunnel de St May : évitement du tunnel par passage extérieur sur côté gauche,
- Rémuzat : dépose du panneau de signalisation à l'entrée du pont et empiérement sur côté gauche,
- de La Motte Chalancon : interdiction de stationner durant la traversée,
- du Pont de la Charce : deux solutions : pose d'un pont provisoire ou système de dolly (quai de déchargement),
- de Bruis : comblement d'un fossé et dépose des poteaux EDF et France Télécom.

Le point sur les contraintes réglementaires :

- DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) : aucun site archéologique n'est connu sur le secteur concerné par l'emprise du projet. Des prescriptions de diagnostic archéologique seront édictées dès réception du dossier complet d'étude d'impact.
- DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) Sud Est : le projet ne suscite pas d'objection. Dans l'éventualité d'une finalisation, l'implantation des machines nécessitera l'obtention d'autorisations liées aux obstacles de grande hauteur.
- DDE : le dépôt d'un permis de construire est obligatoire pour l'implantation d'éoliennes d'une hauteur supérieure à 12 mètres.
- France Télécom : il n'existe aucune servitudes ni contraintes particulières dans la zone du projet.
- DIREN (Direction Régionale de l'Environnement) : aucune contrainte n'a été relevée sur les sites du Col de Bruis et Serre Embouc.
- DIREN Rhône Alpes : une Zone d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique est identifiée sur les communes de Valdrôme et de St -Dizier en Diois.

PATRIMOINE

laisent à penser que, comme dans toute légende, s'y dissimule une part de vérité. A en croire Paul donc, le commerce des ânes se faisait au lieu dit "le champ de foire" près du château de Bruis et donnait lieu à des festivités dès le lendemain.

C'est en effet le 15 août qu'un boulanger venu de La Motte apportait du pain que les participants, en guise de repas trempaient dans du vin apporté pour l'occasion par un certain M. Pisel de Tulette.

En ces temps-là, les ânes étaient utilisés par les paysans pour cultiver les hautes terres de la vallée tandis que les Seigneurs cultivaient les parcelles du bas. Les ânes auraient également été utilisés pour tirer les pierres destinées à la construction de la Tour de Bruis

Toutes personnes en mesure d'apporter des précisions sur ces faits relatés il y a bien longtemps sont les bienvenus à la rédaction du journal.

Dans nombre de villages escarpés des pays méditerranéens, l'âne reste à la base de l'économie rurale locale et la règle impose même au maître de nourrir sa monture avant que de penser à son propre confort. Aujourd'hui, à l'heure où les performances mécaniques sont sans cesse dépassées, la

raison d'être de cet élevage est bien entendu un peu différente.

" Ces ânes, nous explique Chantal Reymond tout en brossant le poil soyeux de Pitchoune, une adorable ânesse de Provence, sont élevés pour la



Croix de St André

reproduction et sont destinés à divers usages : certains seront utilisés pour des randonnées, d'autres pour la charcuterie ou encore, comme à Montmorin, pour le débroussaillage naturel. Nous avons un échantillon représentatif de plusieurs races. Les ânes noirs sont originaires de Corse où ils sont encore très présents dans le maquis. Nous avons aussi des ânes de Provence reconnaissables à une croix dessinée sur le dos, la croix de St André, appelée aussi croix de Palestine qui, selon la tradition religieuse serait le signe des ânes venant de Palestine. Les ânes du Poitou sont caractéristiques par leur aspect plus trapu mais nous n'avons pour l'instant que des croisements issus de cette race. "

L'avenir nous dira si la réintroduction de l'âne dans la Vallée de l'Oule est appelée à se poursuivre. Pourtant, hasard ou coïncidence, Pitchoune, Grosille, Framboise, Blabla et Corsica sont arrivés peu de temps après Loukoum à Serres-Boyer (Loukoum se trouve depuis à Rotier, donc toujours dans la Vallée de l'Oule) et Eglantine, une ânesse de Provence très attachante qui, tous derrière et elle devant, connaît par cœur le chemin d'accès au gîte de Pra-Boyer depuis sa venue dans ce hameau en octobre 2001.

CCVO

DIVERTISSEMENT

Les mots fléchés (la solution dans le prochain numéro).

UNE DIRECTION ANGLAISE GUSTE	PROPOSITION L'UNE CONCORD	BOULE D'OR COULE BOUCHE	BOULE D'OR COULE BOUCHE	BOULE D'OR COULE BOUCHE	BOULE D'OR COULE BOUCHE
PLU SUNES					GRAND LAC
LA PIZZO MINE GALVANI CLOTURE		BOULE D'OR COULE BOUCHE	BOULE D'OR COULE BOUCHE	BOULE D'OR COULE BOUCHE	BOULE D'OR COULE BOUCHE
					BASE DE LANCEMENT
RESPONSABLE SYNDICAT PROFESSEUR	BOULE D'OR COULE BOUCHE	BOULE D'OR COULE BOUCHE	BOULE D'OR COULE BOUCHE	BOULE D'OR COULE BOUCHE	BOULE D'OR COULE BOUCHE
BOULE D'OR COULE BOUCHE	BOULE D'OR COULE BOUCHE	BOULE D'OR COULE BOUCHE	BOULE D'OR COULE BOUCHE	BOULE D'OR COULE BOUCHE	BOULE D'OR COULE BOUCHE
					REVOLUTION
LACS PROFESSEUR BOUCHE					

LES PETITES ANNONCES

Vous avez des placards à débarrasser, des greniers à vider, ne jetez rien ! Les membres du CACT sont à la recherche de toutes sortes d'objets afin de constituer un stand pour le vide grenier du 21 juillet à Montmorin. Proposez-leur vos trésors au 04 92 66 04 39. Les produits de cette vente seront consacrés à la mise en place d'animations dans la vallée.



La solution de l'édition des mois de mars avril 2002

C	M	P	T					
C	H	A	U	M	I	E	R	E
C	A	V	E	U	G	L	E	R
C	M	I	T	R	E	S	R	
A	B	A	T	S	E	P	I	
G	A	T	E	S	N	O	B	
G	R	E	S	T	E	E	L	
D	U	E	C	U	L	E		
M	E	R	E	A	R	E		
M	N	A	T	S	L			
S	E	R	V	I	E	T	T	E
N	O	I	U	R	E	S		
U	T	E	C	R	I	R	E	

BULLETIN D'ADHESION

Mme, Mlle, M.
 NOM :
 PRENOM :
 ADRESSE :

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'informations " Au fil de l'Oule ".
 Montant : 100 firs/an soit 15,26 Euros.
 Chèque établi à l'ordre de « Trésor public ».
 A renvoyer à C.C.V.O. 05150 BRUIS.
 Signature : _____

AU FIL DE L'OULE

Bulletin d'informations de la Vallée de l'Oule - Numéro - 24

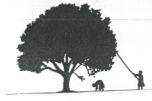
Mai-Juin 2002

Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule
 05150 BRUIS
 Tél fax : 04-92-66-04-39

E mail : ccvo@free.fr
 Heures d'ouverture :
 Lundi : de 14 h à 17 h
 Mardi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
 Mercredi : de 10 h à 12 h
 Vendredi : de 14 h à 17 h

COMITE DE REDACTION:
 Les conseillers communautaires ou les suppléants.
 Directeur de publication: Gérard TENOUX.

Dépôt légal n°: 98009.
 Imprimé par nos soins.



L'éditorial

L'environnement est une préoccupation du quotidien. C'est un axe de développement fort qui a retenu la Communauté de Communes. Nous avons beaucoup parlé des éoliennes durant les dernières semaines et nous évoquons encore ce projet au fil des prochains mois, mais n'oublions pas pour autant les autres orientations pour lesquelles nous devons rester mobilisés et qui s'inscrivent dans cette logique.

Le tri sélectif en fait partie. Il semblerait aujourd'hui que le système de tri, en dépit de la campagne d'information qui a précédé et suivi l'installation des containers de recyclage ne fonctionne pas correctement.

On retrouve en effet des verres dans les containers à couvercles jaunes (réservés aux emballages) et des encombrants dans les poubelles destinées à recevoir les déchets non recyclables. Aujourd'hui, la structure intercommunale réfléchit à la mise à disposition permanente de containers pouvant recevoir tous les encombrants afin d'éviter les déplacements jusque aux déchetteries les plus proches.

Participer au tri sélectif, c'est donner une dimension collective à un geste individuel.

*Au mieux on triera,
 Au moins on paiera...*

Gérard Tenoux

Dans ce numéro :

1	L'éditorial
2 à 4	Les orientations de la C.C.V.O
5 à 8	Informations locales
9 à 11	patrimoine
12	Divertissement, petites annonces.